

Déchets du bâtiment L'art de déconstruire



Paris.— A l'occasion du salon BIM World (salon du digital et de la construction), qui s'est déroulé à Paris les 2 et 3 avril dernier, s'est tenue une conférence sur la déconstruction sélective dans le secteur du bâtiment. Pour mémoire, le secteur de la construction dans sa globalité est responsable de 75% des déchets produits en France, dont 15% (environ 50 millions de tonnes) proviennent du bâti-
(Suite de la page 1)

ment. Parmi ces déchets, 65% sont issus de la déconstruction, 28% de la réhabilitation et 7% de la construction.

Lors de cette conférence, Albin Dargery, directeur général adjoint de Bouygues Bâtiment Ile-de-France, a rappelé que « 25%, c'est le coût des matériaux engagés dans la construction. On en récupère en fin de vie uniquement 0,5%. Les enjeux d'économie circulaire sont très importants ». S'inscrire dans une logique de réemploi et de réutilisation, c'est avant tout « un changement de paradigme », estime-t-il. C'est « bannir » le mot démolition et lui préférer celui de « déconstruction ».

Pour Anne-Laure de Chamard, présidente de Bureau Veritas Construction, « l'économie circulaire ce n'est pas une ambition, c'est une

nécessité avec la raréfaction des ressources, les enjeux environnementaux liés au traitement des déchets. C'est une vraie priorité ». « On intervient dans tout le processus d'économie circulaire dès le démarrage, que ce soit l'identification des produits avant la déconstruction, le suivi du chantier de déconstruction (sensibilisation des équipes pour déconstruire correctement), le choix des filiales de valorisation et la validation des produits réemployés dans les nouveaux projets. L'idée est

d'avoir une action globale pour pouvoir valoriser la démarche et en attester la performance. »

Quant au coût du réemploi et recyclage, « plus on va en faire, plus on va gagner en efficacité de process. Plus on va travailler intelligemment en réseau, plus la demande va être importante ». A ce moment-là, une baisse des coûts pourrait être observée, avance M. Dargery.

Pour Philippe Maillard, directeur général adjoint France de Suez, « le domaine du recyclage s'installe de façon industrielle, filière par filière au fur et à mesure du temps (...) ». Une tendance qui devrait s'accélérer à travers l'évolution de la demande en produit recyclé et la pression réglementaire.

« Dès lors que la démarche de déconstruction sélective se met en place, elle envoie les éléments dans les bonnes filières, et cette filière-là, elle crée de la valeur officielle. C'est-à-dire que le prix de la déconstruction devrait diminuer et faire du cash back. En tous cas, c'est tout l'objectif d'une démarche complètement responsable et complètement transparente : des coûts de déconstruction négatifs car on arrivera à mettre dans chaque filière les bons éléments », ajoute pour sa part Cyriaque Rios, président de Resolving.

§